

# rapport annuel

SUISSE RANDO — 2023





La randonnée et le mouvement sont indissociables: lorsqu'on marche, on se meut. La randonnée elle-même ne cesse de bouger. En tant qu'association, nous ne pouvons pas rester immobiles et nous avançons constamment avec un objectif clair en tête: mettre à disposition des chemins de randonnée parfaitement balisés et offrir des expériences de randonnée inoubliables. L'année 2023 a été marquée par des nouveautés particulièrement nombreuses, qui sont autant de jalons dans le développement de l'association.

Le nouveau site Internet de Suisse Rando, au design adapté et aux fonctions étendues, a été lancé à temps pour le début de la saison de randonnée. Il tient compte des exigences croissantes des adeptes de la randonnée et pose les bases d'autres systèmes connexes qui permettront d'optimiser encore les processus de travail.

Toujours au printemps, l'assemblée générale à Genève a élu une nouvelle présidence. Après 13 ans au sein du comité, dont trois en tant que présidente, Adèle Thorens Goumaz a atteint la limite de la durée de fonction statutaire. Elle a donc cédé la place à Simon Stadler, alors vice-président. C'est Isabelle Chassot, conseillère aux États fribourgeoise, qui devient vice-présidente.

La nouvelle campagne de marque de Suisse Rando a démarré durant l'été. Le slogan «Nous faisons tout pour les chemins» a remplacé la devise «Merci». Cette campagne nationale vise à faire connaître l'association et ses prestations.

Un autre point fort est celui de la relance du magazine RANDONNER.CH, qui, dès 2024, paraît sous le nom LA RANDONNÉE. Le design et le modèle rédactionnel ont été repensés pour répondre aux standards actuels du marché.

Nous pouvons par ailleurs nous réjouir du nouveau record de legs enregistré. Les recettes dues aux dons ont elles aussi atteint un niveau inégalé en 2023. En raison de la situation économique et politique mondiale tendue, nous voyons là un engagement tout particulier de la part de nos fidèles donateurs et donatrices, que nous remercions. Nous remercions également l'Office fédéral des routes (OFROU) pour son soutien constant. Enfin, notre gratitude va aux quelque 2000 bénévoles et aux collaborateurs et collaboratrices des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) et de l'association faitière pour leur engagement infatigable en faveur d'un réseau pédestre unique en son genre.



Simon Stadler  
PRÉSIDENT DE SUISSE RANDO,  
CONSEILLER NATIONAL



Michael Roschi  
DIRECTEUR DE SUISSE RANDO

DES FAITS ET DES CHIFFRES	3	COMPTES ANNUELS	10
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4	RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES	21
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5	COMMISSION DE GESTION	23
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6	ORGANISATION	24
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7	STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE	25
DOMAINE ÉDITION, INFORMATIONS SUR LA RANDONNÉE ET TI	9	MEMBRES	26
		COMITÉ DE PARRAINAGE	27

# RANDONNÉE EN CHIFFRES





### COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission est l'organe consultatif du comité et de la direction pour ce qui a trait à l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2023, elle s'est surtout consacrée aux recommandations liées aux demandes adressées au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, au Fonds Mobilière ponts et passerelles et au Prix d'encouragement Poste. Elle a aussi débattu de divers projets portant sur l'infrastructure des chemins pédestres. Le comité de Suisse Rando a élu Markus Marti (Glarner Wanderwege) pour succéder dès le mois de mai 2023 à Federico Cattaneo (TicinoSentieri) au sein de la commission.

### SOMMET SUISSE DE LA RANDONNÉE

Dans le prolongement du premier Sommet suisse de la randonnée, organisé en août 2022 à Gstaad, le Sommet suisse numérique de la randonnée, qui a eu lieu le 29 août 2023, a réuni une centaine de personnes. Les projets lancés en 2022 ont donné lieu à une analyse et à un débat avec leurs promoteurs. Leurs thèmes: «Gestion innovante des visiteurs» dans le pays d'Appenzell (AI), «Randonnée aventure» à Gstaad, «Réseau de base de chemins de randonnée hivernale et d'itinéraires de raquettes à neige» à l'échelle nationale et «Infrastructures touristiques d'un seul tenant», Aletsch Arena.

### FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Durant l'exercice sous revue, 27 projets ont reçu des contributions pour la remise en état ou la valorisation de l'infrastructure des chemins de randonnée. Depuis 2014, date de la création du fonds constitué de dons et de legs, 131 mesures de construction ont ainsi été soutenues financièrement.

### CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2023, diverses activités ont été menées dans le cadre de la convention conclue avec l'OFROU visant à promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant, uniformément balisé et couvrant l'ensemble du territoire, conformément à la LCPR:

- Soutien à 23 cantons et au Liechtenstein lors de l'introduction, l'exploitation et le développement de l'application métier pour la mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

### PROJETS SÉLECTIONNÉS

- Conception du cours de base «Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre» en français
- Soutien professionnel au développement d'emplacements d'indicateurs de direction uniformes pour tous les types de mobilité douce dans l'application métier
- Conception d'une nouvelle édition du manuel «Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre»

### FORMATIONS ET EXCURSION TECHNIQUE

Durant l'exercice sous revue, l'OFROU a soutenu les formations et manifestations suivantes:

- Formation de base sur la signalisation: 57 personnes ont participé aux cours organisés à Aarwangen (BE) (2 cours), à Muotathal (SZ) et à Cernier (NE).
- Cours de base sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée: il s'est tenu en français les 28 et 29 septembre à Charmey (FR) et en allemand, aux mêmes dates, à Muotathal (SZ) et a réuni 21 personnes.
- Journée de formation sur les voies de communication historiques: neuf personnes y ont participé, le 24 août, dans la région de Viège (VS).
- Excursion technique: organisée le 15 septembre à la Combe Grède (Villeret, BE) avec 23 personnes, elle a porté sur «La sécurisation des zones dangereuses sur le réseau de chemins de randonnée pédestre: l'exemple de la Combe Grède».
- À l'invitation de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), neuf personnes participant au module «Pionnier» ont été formées à la construction et à l'entretien de chemins de randonnée.

### PRISE DE POSITION

- Procédure de consultation sur le projet «Aires de circulation pour la mobilité douce»





### RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds se présentent à nouveau sous un jour positif. Leur montant total de 7 367 466 francs les place 4% au-dessus du résultat de 2022. Cinq publipostages ont donné lieu au versement de dons d'un total de 6 861 520 francs. Le nombre d'adresses de tiers devant attirer de nouvelles contributions a été le même que l'année précédente. La campagne de marque, quant à elle, a permis d'obtenir des dons et de nouveaux noms. Le fichier des donateurs et donatrices actifs comptait 95 300 noms à la fin de 2023, en augmentation de plus de 2% par rapport à 2022.

### LABEL DE QUALITÉ ZEWÖ

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons conforme au but et efficace, le respect de la transparence et l'indépendance des structures de contrôle.



### AFFECTATION DES DONS

Durant l'exercice, 3 190 878 francs émanant de la recherche de fonds ont été versés aux ACTP. Ces montants permettent de financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée mais aussi d'offrir des formations et des formations continues aux membres du personnel. Sur le total des charges globales, 70% ont été consacrés aux projets et prestations, 20% à la couverture des frais de la recherche de fonds et à la publicité et 10% aux frais administratifs généraux. En 2023, l'association faitière a reçu trois legs pour un montant total de 453 710 francs, un montant jamais atteint. Il a été intégralement affecté au Fonds de projets Chemins de randonnée.

### SOUTIEN AU RECRUTEMENT DE MEMBRES

Dans sept cantons, le publipostage d'automne a été accompagné de la brochure présentant l'ACTP locale concernée dans le but de soutenir ces associations dans le recrutement de nouveaux membres.

### SPONSORING ET PARTENARIATS

Des mesures et des projets importants ont pu être mis en œuvre en 2023 avec les partenaires de Suisse Rando, qui sont La Poste Suisse, La Mobilière, Transa, Lowa, CarPostal, Schweizer Familie, Lindt & Sprüngli, Swiss Activities, Reka, HotellerieSuisse, Narimpex, Auberges de Jeunesse Suisses, Arenas The Resorts et Faern Resorts, Eurotrek, RailAway et P+Rail CFF.

Lors de l'appel aux candidatures de l'année pour le Fonds Mobilière ponts et passerelles, 30 dossiers ont été soumis au jury, parmi lesquels 13 ont reçu au total un soutien financier de 350 000 francs. Dix ont été achevés, deux le seront en 2024 et un en 2025.

Au printemps, pour la sixième fois, des projets de randonnée adaptés aux familles se sont vu décerner le Prix d'encouragement Poste. Les lauréats ont été le projet d'assainissement de la boucle de Scharthöhreli dans l'Isenthal (UR) et le rétablissement du chemin des sculptures de Kemmeribodenbad à Schangnau (BE), que La Poste Suisse a soutenus à hauteur totale de 50 000 francs.

### RP ET COMMUNICATION

Durant l'exercice, Suisse Rando a envoyé neuf communiqués de presse et en a cosigné deux autres. Le bulletin destiné aux médias qui a vu le jour au mois d'août sera désormais envoyé tous les deux mois à 800 contacts environ. En tout, les médias ont posé 67 questions (-23% par rapport à 2022) et 672 reportages médias ont mentionné Suisse Rando ou son site Internet (+20%).

### ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

La 17<sup>e</sup> édition de la Nuit suisse de la randonnée s'est déroulée le week-end du 1<sup>er</sup> au 2 juillet. Pour la première fois, plus de 100 offres ont été enregistrées sur le site [www.nuitrando.ch](http://www.nuitrando.ch). Finalement, quelque 2250 personnes ont pris part à 97 randonnées nocturnes, malgré un temps maussade.

Suisse Rando s'est associée pour la cinquième fois à la Coop Rando Famille. Les dix manifestations organisées dans tout le pays sur le thème d'Excalibur et de l'épée magique ont attiré un total de 9600 visiteurs et visiteuses. Des collaborateurs et collaboratrices des ACTP représentaient à nouveau l'association à un stand dressé sur les lieux de départ et d'arrivée des circuits.

Dans le but d'accroître sa notoriété, Suisse Rando a mené en août et septembre une campagne de marque sous le slogan «Nous faisons tout pour les chemins». Les sujets publicitaires accrocheurs ont été présentés dans les gares, les trains, sur les réseaux sociaux et les sites Internet, atteignant au total plus de 13 millions de contacts et 8 millions d'impressions. La page de destination concernée a été consultée par quelque 20 000 utilisateurs et utilisatrices et 4300 personnes environ ont participé au jeu en ligne développé pour la campagne.

En mai, la cinquième édition de la série vidéo «Like to Hike» a été publiée sur le thème de la signalisation des chemins de randonnée. Vue plus de 112 000 fois sur YouTube et Facebook, elle a donné lieu à plus de 60 reportages médiatiques.

La campagne de prévention du Bureau de prévention des accidents (BPA), dont Suisse Rando est partenaire, a été repensée en 2023. Des annonces sur les réseaux sociaux et des affiches dans les gares montraient un indicateur de direction surdimensionné de la catégorie des chemins de randonnée de montagne et invitaient à se préparer soigneusement à une randonnée en montagne.



**SITE INTERNET**

Dans le cadre de sa stratégie de numérisation, l'association a posé un jalon important en avril en publiant son site Internet nouvellement conçu. La plateforme au design moderne et aux fonctionnalités étendues propose des randonnées sous une forme plus individualisée et informe sur des thèmes pertinents pour la randonnée et l'association. En outre, la collecte de fonds numérique a été développée. À la fin de l'année, le site avait enregistré 2,5 millions de pages vues. Des améliorations continues garantissent que le site Internet réagit de manière dynamique aux besoins des visiteurs et visiteuses et aux développements technologiques.



➔ **SUISSE-RANDO.CH**

**BULLETIN D'INFORMATION**

En 2023, le bulletin d'information a aussi évolué. Le passage à un fournisseur de logiciels suisse et l'adaptation du design au nouveau site Internet ont permis d'améliorer l'offre. L'ajout de bulletins spéciaux visant différents groupes cibles, comme les journalistes et les collaborateurs et collaboratrices des chemins de randonnée, a permis de porter le nombre de lecteurs et lectrices à 69 200. Le taux d'ouverture moyen de 48,69% et le taux de clics de 12,5% montrent que les contenus suscitent un grand intérêt.

**MÉDIAS SOCIAUX**

Dans le cadre des diverses innovations numériques, la stratégie de Suisse Rando en matière de médias sociaux a également été revue en profondeur en 2023. L'accent mis sur l'accessibilité, la transmission de connaissances, l'inspiration et l'interaction constitue le fondement de la présence de Suisse Rando dans les médias sociaux. Le document actualisé sur la stratégie, qui porte sur les groupes cibles et les définitions de contenus pour les différents canaux, a permis de définir une orientation claire pour la communication. Le plan de mesures a été élaboré selon la stratégie et ses premières étapes ont déjà été réalisées. Le nombre de personnes abonnées sur le canal Instagram a augmenté à 32 400 (+3000), tandis que la communauté de Facebook agrandie compte 31 000 abonnés et abonnées.



**MAGAZINE RANDONNER.CH**

Après dix ans de parution sous le titre RANDONNER.CH/WANDERN.CH, le magazine s'offre dès 2024 un nouveau modèle rédactionnel et de publication, un nouveau nom et un nouveau graphisme. À cette occasion, l'ensemble des prestataires participant à la production du magazine (mise en page, système rédactionnel, impression et vente d'annonces) ont été réévalués. La revue, qui se nomme désormais LA RANDONNÉE/DAS WANDERN, sera aussi disponible en version en ligne, intégrée au nouveau site Internet de Suisse Rando. La version pour tablette est abandonnée au profit de la version en ligne.



**FORMATION DE CHEF ET CHEFFE DE COURSE**

Les cours de chefs et cheffes de course bénévoles ont permis de former 101 personnes (+25%). En outre, 162 personnes (+23%) ont suivi un cours de perfectionnement esa. En mars, 22 hommes et femmes ont commencé le cursus professionnel d'accompagnement en montagne d'une durée de 13 mois. Au mois d'avril, huit hommes et cinq femmes se sont vu décerner le certificat d'accompagnateur ou d'accompagnatrice pour le cours qui avait débuté l'année précédente. En novembre s'est déroulé le premier colloque sur le programme de randonnée destiné aux responsables dans les ACTP. Il a permis avant tout de présenter la fiche d'information sur les randonnées accompagnées qui contient des recommandations sur les structures organisationnelles et montre comment de possibles règlements peuvent être conçus. La fiche doit être publiée au printemps 2024 après une procédure de consultation au sein des ACTP.

**BROCHURES DE RANDONNÉE**

La brochure bien connue «randonnée» proposant dix itinéraires a été jointe à trois publipostages adressés aux personnes donatrices. Éditée en trois langues au printemps et en deux en automne et en hiver, son tirage total a été de 560 000 exemplaires. Un grand nombre d'ACTP ont profité de cette offre et commandé la brochure gratuitement pour leurs membres. La version de l'automne, consacrée aux changements climatiques, proposait des randonnées vers des lieux où les conséquences d'événements naturels comme des éboulements ou des incendies de forêt sont clairement visibles.

**BOUTIQUE EN LIGNE**

Le chiffre d'affaires de la boutique en ligne a été d'environ 76 000 francs pour l'année sous revue. Les nouveaux articles sont un jeu Monopoly sur les plus belles régions de randonnée de Suisse ainsi qu'un set à raclette à emporter avec soi. Les articles phare restent le coussin et les cartes de randonnée, mais les losanges en acier sont aussi très appréciés.

**TIC**

**MICROSOFT 365**

Suisse Rando utilise depuis quelques années la plateforme Microsoft 365 comme instrument de travail de base. En 2023, sept ACTP ont migré dans cet environnement informatique. Cette migration porte sur le courrier électronique, les applications Office, les sauvegardes centrales des données, l'assistance informatique et, en option, la téléphonie Teams.

**HITOBITO**

Le logiciel Hitobito est utilisé depuis fin 2022 par 17 ACTP et par Suisse Rando pour la gestion des membres et des contacts ainsi que pour l'administration d'événements. L'application Web a encore été développée, un manuel a été rédigé à son sujet et des formations ont été organisées sous forme de conférences pour les utilisateurs et utilisatrices. D'autres développements sont prévus pour 2024.

**RÉSEAU DE BASE DE RANDONNÉE HIVERNALE**

L'Office fédéral des routes (OFROU) et swisstopo permettent de saisir et de gérer les offres hivernales signalisées (chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige) dans l'application métier pour la mobilité douce. Suisse Rando effectue la première saisie. Dès qu'un réseau de base de randonnée hivernale couvrant l'ensemble du territoire sera disponible, il sera publié sur le géoportail de la Confédération, de manière analogue au réseau de chemins de randonnée d'été.

# COMPTES ANNUELS

## 2023

Les comptes annuels de 2023 bouclent avec un excédent de CHF 249'822 et sont ainsi inférieurs au résultat de 2022, qui s'élevait à CHF 643'230, mais nettement au-dessus du résultat budgété de CHF 25'000. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte du résultat financier) de CHF 132'930 est d'environ CHF 497'821 inférieur à celui de l'exercice précédent (CHF 630'751), mais il est supérieur au montant budgété de CHF 0.

Par rapport à 2022, les contributions des donateurs et donatrices se sont accrues de 2%, pour se monter à CHF 6'861'520 (2022: CHF 6'725'016). Les revenus de la recherche de fonds en 2023, qui s'élèvent à CHF 7,37 millions, sont nettement plus élevés qu'en 2022.

Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont légèrement réduites, pour passer à CHF 965'295 (2022: CHF 990'245). Le produit des articles et des abonnements, de CHF 1'375'626, a baissé de CHF 146'861 (2022: CHF 1'522'487). Le recul s'explique par la baisse du chiffre d'affaires des annonces (-CHF 66'527) et celle de la vente d'abonnements (-CHF 49'149).

Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à CHF 10'852'795, est de CHF 305'725 supérieur au montant budgété et de CHF 122'544 plus élevé que celui de 2022.

Les frais de personnel ont augmenté (+CHF 92'772) mais restent inférieurs à la valeur budgétée (-CHF 31'874).

Les charges d'exploitation, d'un montant total de CHF 10'852'795, sont de CHF 172'795 supérieures au budget et de CHF 620'365 plus élevées qu'en 2022. Cette augmentation s'explique par des frais supplémentaires pour le développement de la gestion des membres pour les associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), la relance du magazine RANDONNER.CH ainsi que le remaniement du site Internet [www.suisse-rando.ch](http://www.suisse-rando.ch).

Parmi les charges d'exploitation, 70% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 10% à l'administration et 20% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (voir commentaire 18 de l'annexe aux comptes).

Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les ACTP bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faitière grâce aux dons. Le versement aux ACTP est ainsi de CHF 3'057'619 (2022, selon le calcul: CHF 3'440'878; répartition effective selon la décision de l'AG: CHF 3'190'878). Lors de l'assemblée générale de 2023, il a été décidé d'affecter CHF 250'000 supplémentaires au capital libre de Suisse Rando et de réduire le versement aux ACTP en conséquence. Vu qu'en 2023, le résultat obtenu a été plus faible, le comité propose à l'assemblée générale d'augmenter le versement de CHF 133'259, le portant à CHF 3'190'878 ou au niveau de l'exercice précédent, et de prélever ce montant sur le capital libre de Suisse Rando.

# BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2023 EN CHF	2022 EN CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>6'632'086</b>	<b>6'594'052</b>
Liquidités	1	5'967'309	6'014'134
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	416'628	388'508
Autres créances à court terme	3	68'598	61'132
Stocks de marchandises	4	78'701	64'101
Comptes de régularisation actifs	5	100'850	66'177
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>3'269'642</b>	<b>3'149'672</b>
Immobilisations corporelles	6	160'925	114'940
Immobilisations financières	7	3'108'717	3'034'732
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>9'901'728</b>	<b>9'743'724</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>DETTES À COURT TERME</b>		<b>933'403</b>	<b>1'025'221</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	8	382'218	377'667
Autres dettes à court terme	9	2'092	2'105
Comptes de régularisation passifs	10	549'093	645'449
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>8'968'325</b>	<b>8'718'503</b>
<b>Capital lié</b>		<b>4'299'150</b>	<b>4'416'220</b>
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	11	3'057'619	3'440'878
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	1'241'531	975'342
<b>Capital libre</b>		<b>4'669'175</b>	<b>4'302'283</b>
Capital libre au 1 <sup>er</sup> janvier		4'302'283	3'719'581
Attributions au capital libre provenant du résultat courant de l'exercice		116'892	82'702
Attributions conformément à la décision de l'AG		250'000	500'000
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>9'901'728</b>	<b>9'743'724</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2023 EN CHF	BUDGET 2023 EN CHF	ÉTAT 2022 EN CHF
Dons reçus		6'908'470	6'750'000	6'756'555
Dons, capital lié aux projets de randonnée pédestre	12	458'996		319'736
<b>DONS REÇUS</b>		<b>7'367'466</b>	<b>6'750'000</b>	<b>7'076'291</b>
Cotisations des membres		120'185	120'000	122'185
Contributions des pouvoirs publics	13	877'058	950'000	887'440
Contribution de la société Sport-Toto		23'880	10'000	14'000
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ</b>		<b>1'021'123</b>	<b>1'080'000</b>	<b>1'023'625</b>
Produit des prestations de services	14	184'044	100'000	135'673
Produit des articles et des abonnements	15	1'375'626	1'600'000	1'522'487
Produit commercial	16	70'197	150'000	102'839
Produit du sponsoring		965'295	1'000'000	990'245
<b>PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>		<b>2'595'162</b>	<b>2'850'000</b>	<b>2'751'244</b>
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES</b>	17	<b>1'974</b>		<b>12'021</b>
<b>TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION</b>		<b>10'985'725</b>	<b>10'680'000</b>	<b>10'863'181</b>
Prestations et actions de dons		-1'042'939	-1'100'000	-1'044'226
Prestations générales	19	-472'378	-465'000	-455'998
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH		-1'052'270	-1'050'000	-791'641
Charges de projets pour les ACTP	11	-3'190'878	-3'100'000	-3'161'278
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	-192'807	-50'000	-138'808
<b>CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS</b>		<b>-5'951'272</b>	<b>-5'765'000</b>	<b>-5'591'951</b>
<b>CHARGES DE MATÉRIEL ET DE MARCHANDISES</b>	20	<b>-509'498</b>	<b>-550'000</b>	<b>-504'758</b>
<b>CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION</b>		<b>-905'185</b>	<b>-900'000</b>	<b>-782'227</b>
<b>TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES</b>		<b>-7'365'955</b>	<b>-7'215'000</b>	<b>-6'878'936</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	21	<b>-2'463'126</b>	<b>-2'495'000</b>	<b>-2'370'354</b>
Locaux		-123'258	-130'000	-114'267
Entretien et remplacement	22	-1'511	-10'000	-1'396
Assurances		-6'109	-10'000	-6'096
Cotisations versées et dons	23	-281'108	-165'000	-259'722
Charges d'administration		-263'741	-300'000	-255'189
Direction de l'association	24	-268'371	255'000	-277'268
Autres charges d'exploitation	25	-45'368	-50'000	-35'307
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-989'466</b>	<b>-920'000</b>	<b>-949'245</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	26	<b>-34'248</b>	<b>-50'000</b>	<b>-33'895</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	18	<b>-10'852'795</b>	<b>-10'680'000</b>	<b>-10'232'430</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>132'930</b>	<b>0</b>	<b>630'751</b>
Produit financier		133'296	30'000	212'900
Charges financières		-16'404	-5'000	-200'421
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>116'892</b>	<b>25'000</b>	<b>12'479</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>249'822</b>	<b>25'000</b>	<b>643'230</b>
<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL</b>				
Prélèvement sur le capital lié, charges de projets pour les ACTP	27	133'259		-279'600
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	-458'996		-319'736
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	192'807		138'808
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-		-100'000
<b>ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE</b>		<b>116'892</b>		<b>82'702</b>

# TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBUTION	PRÉLÈVEMENT	CHANGEMENT	ÉTAT FINAL
<b>2023</b>					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'440'878	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2023		-	-250'000	-250'000	
Prélèvement sur le capital lié, ACTP		-	-133'259	-133'259	
<b>CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'440'878</b>	<b>-</b>	<b>-383'259</b>	<b>-383'259</b>	<b>3'057'619</b>
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	975'342	-	-	-	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		458'996	-192'807	266'189	
<b>CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>975'342</b>	<b>458'996</b>	<b>-192'807</b>	<b>266'189</b>	<b>1'241'531</b>
<b>CAPITAL LIÉ</b>	<b>4'416'220</b>	<b>458'996</b>	<b>-576'066</b>	<b>-117'070</b>	<b>4'299'150</b>
Montants provenant de l'autofinancement	4'302'283				
<b>CAPITAL LIBRE</b>	<b>4'302'283</b>	<b>825'888</b>	<b>-458'996</b>	<b>366'892</b>	<b>4'669'175</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>8'718'503</b>	<b>1'284'884</b>	<b>-1'035'062</b>	<b>249'822</b>	<b>8'968'325</b>
<b>2022</b>					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'661'278	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2022		-	-500'000	-500'000	
Attribution au capital lié, ACTP		279'600	-	279'600	
<b>CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'661'278</b>	<b>279'600</b>	<b>-500'000</b>	<b>-220'400</b>	<b>3'440'878</b>
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	694'414	319'736	-138'808	180'928	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000	-	100'000	
<b>CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>694'414</b>	<b>419'736</b>	<b>-138'808</b>	<b>280'928</b>	<b>975'342</b>
<b>CAPITAL LIÉ</b>	<b>4'355'692</b>	<b>699'336</b>	<b>-638'808</b>	<b>60'528</b>	<b>4'416'220</b>
Montants provenant de l'autofinancement	3'719'581				
<b>CAPITAL LIBRE</b>	<b>3'719'581</b>	<b>1'282'038</b>	<b>-699'336</b>	<b>582'702</b>	<b>4'302'283</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>8'075'273</b>	<b>1'981'374</b>	<b>-1'338'144</b>	<b>643'230</b>	<b>8'718'503</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2023 EN CHF	2022 EN CHF
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>		<b>249'822</b>	<b>643'230</b>
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		34'248	33'895
+ Amortissement / - réévaluation d'immobilisations financières		-73'985	182'904
+ Constitution / - dissolution de provisions		-	-
+ Constitution / - dissolution d'ajustements de la valeur des stocks		-	-
+ Perte nette / - bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		-	-160'258
+ Affectation à des fonds / - prélèvements sur des fonds		-	-
+ Diminution / - augmentation des créances		-35'586	-72'353
+ Diminution / - augmentation des stocks		-14'600	-4'400
+ Diminution / - augmentation des comptes de régularisation d'actifs		-34'673	-26'763
+ Augmentation / - diminution des dettes à court terme		4'538	-104'540
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation de passifs		-96'356	-67'392
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>28</b>	<b>33'408</b>	<b>424'323</b>
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>			
- Investissements en immobilisations corporelles		-80'233	-14'482
- Investissements en immobilisations financières		-	-1'770'625
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles		-	-
+ Désinvestissements d'immobilisations financières		-	354'841
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-80'233</b>	<b>-1'430'266</b>
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>			
<b>FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS</b>		<b>-46'825</b>	<b>-1'005'943</b>
<b>JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS</b>			
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		6'014'134	7'020'077
État des liquidités au 31 décembre		5'967'309	6'014'134
<b>- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS</b>		<b>-46'825</b>	<b>-1'005'943</b>

## ANNEXE

### PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les experts-comptables comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les experts-comptables. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficience) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

### COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS

#### BILAN

**1 Liquidités:** cinq comptes commerciaux en francs suisses auprès de PostFinance, deux comptes courants en francs suisses et un compte en euros auprès de la banque CLER, un compte universel auprès de la banque Valiant ainsi que les espèces disponibles en francs et en euros. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année.

**2 Créances résultant de livraisons et de prestations:** tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, de collectivités publiques. Comptabilisation à la valeur nominale. Sont comprises des créances de CHF 7'605 envers des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP, proches). Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité.

**3 Autres créances à court terme:** concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des crédits de TVA ainsi que des crédits encore dus pour 2023.

**4 Stocks de marchandises:** le stock de marchandises de la boutique en ligne a été évalué aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeurs nécessaires à l'exploitation.

**5 Comptes de régularisation actifs:** il s'agit de charges payées à l'avance pour des abonnements de chemins de fer, des cotisations des membres, des honoraires de rédacteurs et rédactrices déjà versés pour les éditions du magazine de 2024 ainsi que des produits perçus pour 2024 durant l'exercice 2023.

**6 Immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier):** elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.



**7** Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d'acquisition, après déduction d'une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANTS EN CHF)	31.12.2023	31.12.2022
<b>OBLIGATIONS D'EMPRUNT</b>		
Valeur d'acquisition	100'993	100'993
Correction de valeur	-22'259	-17'731
Valeur au bilan	78'734	83'262
<b>FONDS IMMOBILIER</b>		
	57'059	57'059
<b>ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS</b>		
Valeur d'acquisition	3'062'726	3'062'726
Correction de valeur	-89'802	-168'315
Valeur au bilan	2'972'924	2'894'411
<b>TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN</b>	<b>3'108'717</b>	<b>3'034'732</b>
<b>TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ</b>	<b>3'672'379</b>	<b>3'430'119</b>

**8** Dettes résultant d'achats et de prestations de services: elles comprennent les dettes de CHF 2'000 (2022: CHF 8'400) envers les ACTP (proches).

**9** Autres dettes à court terme: elles comprennent les décomptes finaux pour 2023 des assurances sociales (Caisse de compensation du canton de Berne, La Mobilière, assurance-accidents LAA, assurance-accidents complémentaire, assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie). Le jour de la révision, ces factures avaient déjà été réglées.

**10** Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaborateurs et collaboratrices, les primes de performance et les primes d'ancienneté des membres du personnel pour 2023 à verser au début de 2024, la régularisation de cotisations d'assurances sociales et les recettes reçues en 2023, mais prévues pour 2024 et 2025.

**11** Capital lié, charges de projets pour les ACTP: la part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Cette année, il n'y a aucune attribution supplémentaire au capital lié aux projets de chemins de randonnée.

Le calcul est le suivant:

(MONTANTS EN CHF)	2023	2022
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>249'822</b>	<b>643'230</b>
<b>CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCUL ÉTABLI SUR LA BASE DE L'EXERCICE 2022 OU 2021)</b>	<b>3'190'878</b>	<b>3'161'278</b>
<b>DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>-458'996</b>	<b>-319'736</b>
<b>CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>192'807</b>	<b>138'808</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)</b>	<b>-116'892</b>	<b>-12'479</b>
<b>BASE DE CALCUL</b>	<b>3'057'619</b>	<b>3'611'101</b>
<b>AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE</b>	<b>0</b>	<b>-100'000</b>
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE</b>	<b>3'057'619</b>	<b>3'511'101</b>
<b>DONT 2% VERSÉS AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO</b>	<b>0</b>	<b>-70'223</b>
<b>CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP</b>	<b>3'057'619</b>	<b>3'440'878</b>

Les charges de projets définies pour les ACTP s'affichent séparément dans le capital de l'organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l'année suivante et il est comptabilisé dans le compte d'exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

**12** Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre: l'affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation de dons importants et de legs à partir de CHF 10'000), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Ce capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre figure séparément dans le capital de l'organisation. Les dons affectés à ce capital et les charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre figurent dans le produit d'exploitation ou dans les charges d'exploitation (voir aussi commentaire 11). Ce capital est déposé sur un compte commercial séparé auprès de la banque CLER. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de CHF 458'996. Les dépenses consenties pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre, à savoir des prélèvements sur le capital lié, se sont élevées à CHF 192'807.

**COMPTE D'EXPLOITATION**

**13** Contributions des pouvoirs publics: la convention-cadre conclue avec l'Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention-cadre (contrat de subvention) conclue avec l'OFROU, fondée sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l'OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANTS EN CHF)	2023	2022
Prestations de base		505'795
Conventions de contributions	311'570	381'645
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU</b>	<b>877'058</b>	<b>887'440</b>

**14** Produit des prestations de services: comprend les prestations de swisstopo, de l'Office fédéral du sport (OFSP) et d'organisations privées.

**15** Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du média RANDONNER.CH (CHF 1'357'120, 2022: CHF 1'488'785), les projets et les informations sur la randonnée. Est incluse la rémunération de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d'excursions de swisstopo.

**16** Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (CHF 66'497, 2022: CHF 98'443). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

**17** Produit d'exploitation, autres: participation aux excédents de La Mobilière Suisse.

**18** Charges selon la méthode du Zewo: le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d'exploitation sont présentées conformément à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

(MONTANTS EN CHF)	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations générales	392'103	52'360	27'915
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH	531'243	388'465	132'563
Prestations et actions de dons	-	-	1'042'939
Charges de projets pour les ACTP	3'190'878	-	-
Charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre	192'807	-	-
Charges de matériel et de marchandises	501'082	4'672	3'744
Charges pour le marketing et la communication	324'403	110'222	470'560
Charges de personnel	1'822'714	206'903	433'509
Locaux	91'211	10'354	21'693
Entretien et remplacement	1'118	127	266
Assurances	4'521	513	1'075
Cotisations versées et dons	281'108	-	-
Charges administratives	195'169	22'154	46'418
Direction de l'association	-	268'371	-
Autres charges d'exploitation	33'572	3'811	7'984
Amortissements	25'344	2'877	6'027
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7'587'273</b>	<b>1'070'829</b>	<b>2'194'693</b>
<b>PART DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>70%</b>	<b>10%</b>	<b>20%</b>

**TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LES COMPTES ANNUELS** 10'852'795 = 100%

**19** Prestations générales: des positions importantes sont les honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), les indemnités versées à des commissions, les frais administratifs pour la boutique en ligne ainsi que pour le projet de numérisation.

**20** Charges de matériel et de marchandises: les positions importantes sont les coûts de production du média RANDONNER.CH ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

**21** Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tout le personnel fixe et auxiliaire ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2023: 1875% (2022: 1890%). Le plan de prévoyance pour le personnel (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élèvent à CHF 164'771 (2022: CHF 159'301). Le taux de couverture de la fondation «Abendrot» était de 111,9% au 31 décembre 2022. Le taux au 31 décembre 2023 ne sera connu qu'en avril. Celui qui a été publié au 31 octobre 2023 se situait à 110,4%.

**22** Entretien et remplacement: entretien des bureaux CHF 1'511 (2022: CHF 1'396).

**23** Cotisations versées et dons: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: Fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, NPO-Media, Association Bus alpin, Procap Suisse, Sommet suisse de la randonnée), ainsi que les soutiens aux ACTP (notamment coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion «alabus» d'une part et de celui de comptabilité «smartAccount» d'autre part. Sont aussi inclus les frais pour les ateliers et les conseils).

**24** Direction de l'association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts, des conseils aux entreprises et des conseils juridiques, du soutien apporté aux ACTP et, pour cet exercice, du projet de numérisation. Conduite du comité (comité): les membres de cet organe ont effectué au total 500 heures de travail bénévole. Les heures en sus ont été rémunérées à hauteur de CHF 57'829 (2022: CHF 57'104), frais inclus. L'indemnité versée à la présidence, frais inclus, s'est élevée à CHF 14'000 (même montant qu'en 2022).

**25** Autres charges d'exploitation: réduction de la déduction de l'impôt préalable et correction de la déduction de l'impôt préalable (CHF 38'818, impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (CHF 6'550).

**26** Amortissements: l'amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à CHF 34'248 (2022: CHF 33'895). Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

**27** Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l'attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l'année suivante (paiement en juin 2024; voir aussi commentaire 11).

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**28** Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation: comprend CHF 54'783 de recettes du produit des intérêts (2022: CHF 49'549) et CHF 11'435 (2022: CHF 14'316) de dépenses pour des émoluments bancaires et de dépôt.

# RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

## AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: hormis les prestations de soutien directes en faveur des ACTP présentées ci-après ainsi que la cotisation de CHF 15'000 en faveur de l'association Sommet suisse de la randonnée, aucune transaction importante n'a été réalisée avec des proches. Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANTS EN CHF)	2023	2022
Assistance pour les CMS	44'500	33'095
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine RANDONNER.CH	310'930	318'885
Distribution gratuite des brochures de randonnée	4'778	8'375
Subventionnement de la formation de chef-fe de course/diverses prestations de soutien	147'284	115'239
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	19'446	17'424
Logiciel de l'association «alabus», Puzzle ITC et «smartAccount»	85'608	128'433
Assistance RP (CI/CD, événements, «Sur le bon chemin», etc.)	2'000	23'373
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	158'860	158'125
Charges de projets pour les ACTP**	3'190'878	3'161'278
<b>TOTAL DES PRESTATIONS</b>	<b>3'964'284</b>	<b>3'964'227</b>

\* Globalement, 1'222 heures de travail (contre 1'265 en 2022) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Elles sont calculées au tarif horaire de CHF 130.00.

\*\* Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2023 = 2022, 2022 = 2021).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de CHF 361'427 (37 × CHF 9'768.30). Le bailleur a augmenté le loyer à CHF 9'768.30 au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Suisse Rando (ci-après l'association) comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes, y compris un résumé des principales méthodes de comptabilité. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (présentés aux pages 11 à 20) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association au 31 décembre 2023 ainsi que de l'état de ses revenus et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## FONDEMENT DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites ci-après sous «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport financier (p. 10), à l'exception des comptes annuels et de notre rapport à cet égard.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

## RESPONSABILITÉS DU COMITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'activité, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux règles des NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

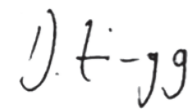
Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

Gümligen, le 15 février 2024

T+R AG



Daniel Zingg  
Expert-comptable diplômé,  
expert-réviseur agréé



Andreas Oester  
Expert-comptable diplômé,  
expert-réviseur agréé

La commission de gestion (CdG) s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R AG, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué au terme de la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

**Le rapport de performance 2023 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:**

- Les dons d'un montant de CHF 6'908'470 (2022: CHF 6'756'555) ainsi qu'une grande discipline en matière de dépenses contribuent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- Le résultat annuel s'élève à CHF 249'822 (2022: CHF 643'230).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à CHF 4'669'175 (2022: CHF 4'302'283).
- La part versée aux associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, est en 2023 de CHF 3'057'619 (2022: CHF 3'440'878).

Outre la révision des comptes proprement dite, la CdG a aussi examiné la stratégie de Suisse Rando et l'affectation des fonds. Elle s'est réunie à cet effet en séance le 14 juin 2023.

## EN RESUMÉ, LA CDG A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une entreprise de révision soumise à la surveillance de l'État. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La CdG remercie tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagés en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

## PROPOSITION DE LA CDG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la CdG propose à l'assemblée générale de 2024 d'approuver les comptes annuels 2023 et d'accorder sa décharge au comité.

Les recettes des donateurs et des donatrices ont à nouveau augmenté. Les CHF 458'996 de dons dépassant CHF 9'999.99 sont versés au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre. Le résultat d'exploitation est donc légèrement plus bas, raison pour laquelle la CdG propose à l'assemblée générale d'augmenter le versement aux ACTP de CHF 133'259 au total et de prélever ce montant sur le capital libre de Suisse Rando. Ainsi, en 2024, CHF 3'190'878 seront versés aux ACTP à titre de part émanant de la recherche de fonds centralisée de 2023 (2022: CHF 3'190'878). Ce montant correspond à celui de l'exercice précédent.

Le 15 février 2024

## LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO

Claude Oreiller, président

Othmar Cueni

Willi Haag

## DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

### COMITÉ

**PRÉSIDENT (2023-2027)**  
Simon Stadler, Altdorf (UR)

**VICE-PRÉSIDENTE (2023-2027)**  
Isabelle Chassot, Granges-Paccot (FR)

**FINANCES ET RECHERCHE  
DE FONDS (2020-2024)**  
Michele Passardi, Manno (TI)

**CHEMINS PÉDESTRES ET  
ASSOCIATIONS CANTONALES  
(2022-2026)**  
Damian Tomaschett, Rueun (GR)

**MARKETING (2021-2025)**  
Jürg Balsiger, Stans (NW)

**DISPOSENT D'UNE VOIX  
CONSULTATIVE**  
Office fédéral des routes (OFROU)  
Hans Peter Kistler

Directeur de Suisse Rando  
Michael Roschi

### COMMISSION TECHNIQUE

**PRÉSIDENT (2020-2023)**  
Andreas Lehmann, Lucerne

**MEMBRE (2023-2026)**  
Markus Marti, Ennenda (GL)

**MEMBRE (2022-2025)**  
Marc-André Sprunger,  
Reconvilier (BE)

**MEMBRE (2022-2026)**  
François Niggli, Onex (GE)

**MEMBRE (2021-2024)**  
Stefan Birchler, Oberneunforn (TG)

**DISPOSENT D'UNE VOIX  
CONSULTATIVE**  
Office fédéral des routes (OFROU)  
Anita Schnyder

Membre du comité  
Damian Tomaschett

Responsable du domaine Chemins  
pédestres  
Olivia Grimm

### COMMISSION DE GESTION

**PRÉSIDENT (2022-2025)**  
Claude Oreiller, Massongex (VS)

**MEMBRE (2022-2026)**  
Othmar Cueni, Liestal (BL)

**MEMBRE (2022-2026)**  
Willi Haag, Saint-Gall

**DISPOSENT D'UNE VOIX  
CONSULTATIVE**  
Experts-comptables  
Daniel Zingg et Andreas Oester  
T+R AG Treuhand AG,  
Gümligen (BE)

### DIRECTION

**DIRECTEUR**  
Michael Roschi

**ASSISTANCE À LA DIRECTION**  
Karin Melliger

### DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Olivia Grimm

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Pietro Cattaneo

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Daniela Rommel

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Andreas Wipf

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Susanne Frauenfelder

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Leandro Oetiker

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Simon Liechti

**SOUTIEN AUX PROJETS**  
Gaby Häring

**DOMAINE ÉDITION,  
INFORMATIONS SUR  
LA RANDONNÉE ET TI**

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Thomas Gloor

**RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
DU MAGAZINE RANDONNER.CH**  
Rémy Kappeler

**RESPONSABLE DE PROJET**  
Markus Ruff

**CARTOGAPHE**  
Michael Dubach

**COORDINATION DES TI**  
Tatjana Häuselmann

### DOMAINE RECHERCHE DE FONDS ET ASSISTANCE

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Evelyne Zaugg

**COLLABORATRICE**  
Yolanda Loosli

**COLLABORATRICE**  
Nicole Stöckli

**COLLABORATEUR  
(JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2023)**  
Loïc von Matt

**COLLABORATEUR**  
Raphaël Truan

**COLLABORATEUR  
(DÈS LE 1<sup>er</sup> MARS 2023)**  
Kim Bütikofer

**COLLABORATEUR**  
Lukas Frehner

### DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION

**RESPONSABLE DU DOMAINE**  
Andrea Boillat

**COMMUNICATION NUMÉRIQUE**  
Vera In-Albon

**COMMUNICATION  
INSTITUTIONNELLE**  
Patricia Cornali

**SPONSORING ET PARTENARIATS**  
Anna Kocher

**ASSISTANCE AU MARKETING**  
Monika Leuenberger

## STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revête- ment dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participants aux randonnées accompagnées	Nombre de collaborateurs bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 654	527	6	2 596	44	920	117*	4 243*
AI	633	132	197	412	27	272	18*	1 650*
AR	814	298	9	1 016	58	1 422	34	3 600
BE	9 760	2 746	2 442	14 550	76	1 565	151	18 538
BS/BL	1 026	416	4	2 493	54	1 393	51	5 000
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 830	684	214	1 100	85	1 620	36	3 000
GE	350	190	0	642	92	1 595	16	4 770
GL	1 098	164	503	138	1	8	17*	700*
GR	11 295	1 895	9 788	14 27	44	537	6	100*
JU	1 134	305	5	1 132	38	704	67	2 709
LU	2 700	955	500	3 768	50	815	92	5 300*
NE	1 089	417	29	1 481	32	660	67*	6 015*
NW	631	165	366	1 200	72	716	42	1 612
OW	989	215	563	900	52	993	200*	5 000*
SG	4 354	1 500	896	3 787	49	1 267	156	6 500*
SH	440	125	0	374	32	437	18	2 500
SO	1 416	458	3	719	25	628	49	2 700
SZ	1 698	576	521	967	15	45	47	3 900
TG	1 054	382	2	1 492	29	992	100	2 000*
TI	4 796	822	3 722	1 342	56	608	130	N.P. <sup>1</sup>
UR	1 465	143	1 131	302	17	112	170	16 100
VD	3 736	1 538	547	2 460	72	1 388	149	6 000
VS	8 848	1 503	3 072	17 377	64	948	40	450*
ZG	551	230	11	1 048	30	636	26	5 809
ZH	2 996	1 140	19	6 337	58	2 645	242	7 060
TOTAL	66 712	17 586	24 700	53 420	1 172	22 926	2 041	115 256

\* Nombre d'heures partiellement estimé \*\* Principauté de Liechtenstein <sup>1</sup>N.P. = non précisé

# MEMBRES DE SUISSE RANDO 2023

## MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELLER.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | TicinoSentieri TICINOSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Peter Jossen, Brigue (VS) | Ernst Neukomm, Löhningen (SH)

## MEMBRE D'HONNEUR

Alfred Dübendorfer, Wetzikon (ZH)

## MEMBRES ASSOCIÉS

Bureau de prévention des accidents (BPA), Berne | Caisse suisse de voyage (Reka), Berne | Club alpin suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées mécaniques suisses (RMS), Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

## MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE

Amis de la Nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

# COMITÉ DE PARRAINAGE DE SUISSE RANDO EN 2023

Matthias Aebischer CONSEILLER NATIONAL | Werner Bernet ANCIEN DIRECTEUR REKA | Duri Bezzola ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE SWISS SKI | Jacques Bourgeois CONSEILLER NATIONAL | Thomas Bucheli MÉTÉOROLOGUE À LA TÉLÉVISION SUISSE | Brigitte Buhmann ANCIENNE DIRECTRICE DU BPA, BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS | Yves Christen ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Hans Peter Danuser von Platen ANCIEN DIRECTEUR DE LA STATION DE SAINT-MORITZ | Dominique de Buman ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME ET ANCIEN PRÉSIDENT DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Verena Diener ANCIENNE CONSEILLÈRE AUX ÉTATS | Ruth Dreifuss ANCIENNE CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Urs Gasche ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jean-Daniel Gerber ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE | Ulrich Gygi ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CFF | Ursula Haller Vannini ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Andrea Hämmerle ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Hêche ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hans Hess ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Natalie Imboden ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Beat Jans PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE BÂLE-VILLE | Heinz Karrer ANCIEN CEO AXPO | Klaus Künzli ANCIEN PRÉSIDENT DE GASTROSUISSE | Moritz Leuenberger ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Benedikt Loderer RANDONNEUR URBAIN | Jean-Daniel Mudry ANCIEN DIRECTEUR DE SWISS SKI, DIVISIONNAIRE | Simone Niggli-Luder MULTIPLE CHAMPIONNE DU MONDE DE COURSE D'ORIENTATION | Eric Nussbaumer CONSEILLER NATIONAL | Melanie Oesch MUSICIENNE | Jürg Röthlisberger DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Bernhard Russi ANCIEN SKIEUR ALPIN | Samuel Schmid ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Franz Steinegger ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME | Franziska Teuscher ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BERNE | Peter Vollmer ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN DIRECTEUR DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Alec von Graffenried ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, MAIRE DE LA VILLE DE BERNE

**IMPRESSUM** ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION Secrétariat de Suisse Rando, Berne  
TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION LI-BE Grafikdesign, Thoune  
IMPRESSION Merkur Druck, Langenthal PHOTOS Suisse Rando  
Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, suisse-rando.ch,  
compte pour les dons: CP 40-14552-5, IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



